



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des étudiants pendant la crise sanitaire

Question au Gouvernement n° 3728

Texte de la question

SITUATION DES ÉTUDIANTS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

M. le président. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Il y a urgence, nos étudiants souffrent. Décrochage scolaire, isolement social, précarité, dépression, suicides : les conséquences des confinements et des couvre-feux successifs sont d'une violence inouïe pour les jeunes.

À la détresse économique liée à la suppression des jobs étudiants, se mêle une détresse psychologique provoquée par l'arrêt des cours à l'université. À la Sorbonne, dans les universités d'Aix-Marseille ou Côte d'Azur et dans de nombreux IUT, des promotions entières n'ont repris aucun cours en présentiel, malgré les annonces faites à grand renfort de communication par le Président de la République et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les chiffres sont alarmants : 73 % des étudiants sont affectés au niveau psychologique, affectif ou physique ; 50 % sont inquiets pour leur santé mentale ; 30 % ont déjà eu des pensées suicidaires. Les numéros verts et les repas à un euro ne suffisent pas,...

Un député du groupe LR . Eh non !

Mme Laurence Trastour-Isnart. ...l'action du Gouvernement doit être plus volontariste.

M. Julien Aubert. Elle a raison !

Mme Laurence Trastour-Isnart. Les jeunes se sentent stigmatisés par le Gouvernement qui leur fait la leçon et les accuse d'organiser des soirées clandestines (*M. Julien Aubert applaudit.*) Pour éviter de sacrifier une génération, apportons une triple réponse : envisageons une réouverture encadrée, mais plus large, des universités, pour éviter le drame des étudiants fantômes ; aidons économiquement les jeunes en grande précarité ; incitons davantage les entreprises à embaucher des jeunes en allégeant les charges.

Après les avoir oubliés pendant un an, ne confinez pas l'avenir des étudiants. Au-delà des mesures très insuffisantes annoncées, que compte faire concrètement le Gouvernement pour protéger la jeunesse de France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Raphaël Schellenberger. Et du sport à l'école !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*. Je vous prie d'excuser l'absence de Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui est retenue au Sénat. Je vais donc tâcher de vous répondre.

Personne ne saurait sous-estimer le problème que vous avez évoqué, puisqu'il se pose à l'échelle du monde. Ne faisons pas comme s'il n'y avait pas d'épidémie et tous les problèmes qu'elle pose : dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du monde, c'est l'enseignement à distance qui prédomine. Cela crée bien sûr les problèmes que vous avez soulevés et on ne peut que partager votre inquiétude. La situation appelle deux catégories de mesures.

Tout d'abord, le retour physique des étudiants dans les universités, dans le respect des règles sanitaires, doit s'organiser dès que cela sera possible. C'est ce qu'a indiqué le Président de la République le 21 janvier lors de sa visite à l'université Paris-Saclay. Comme l'a rappelé M. le Premier ministre, ce retour sera possible une fois par semaine pour les publics qui en ont le plus besoin, avec une jauge de 20 %. Les présidents d'université et les chefs des établissements d'enseignement supérieur sont en mesure d'établir des protocoles sanitaires pour permettre ce retour dont nous allons progressivement observer la mise en œuvre. Bien entendu, au cours des mois prochains, il est souhaitable d'y arriver le plus possible : le Gouvernement, à travers l'action de Frédérique Vidal, appuiera les présidents d'université dans ce sens. D'ores et déjà, il y a des endroits où le retour des étudiants prend forme.

En outre, nous devons fournir aux étudiants un appui social et psychologique. Avant même la crise sanitaire, de nombreuses mesures – comme la revalorisation des bourses – ont été prises par le Gouvernement. D'autres ont été décidées pour répondre à la crise, notamment le repas à un euro, deux fois par jour, annoncé par le Président de la République (*M. Christophe Castaner applaudit.*) Ne sous-estimez pas cette mesure : elle est importante, des dizaines de milliers d'étudiants en bénéficient. De même, l'aide psychologique est fondamentale : chaque étudiant dispose ainsi de trois consultations gratuites.

Ce qui compte maintenant, c'est de tenir un discours positif pour la jeunesse. Projetons-nous vers l'avenir, comme nous le faisons avec le plan « 1 jeune, 1 solution ». Faites des propositions en faveur d'une politique générale de la jeunesse (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Raphaël Schellenberger. Sportif comme conclusion !

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3728

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2021](#)